



Exploration Midland inc.

États financiers

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires d'Exploration Midland inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Exploration Midland inc. (la « Société ») aux 30 septembre 2019 et 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 30 septembre 2019 et 2018;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion et des informations, autres que les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers, incluses dans le rapport annuel.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502, www.pwc.com/ca/fr*

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.



Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Maxime Guilbault.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 5 décembre 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A128042

Exploration Midland inc.

États de la situation financière

Aux 30 septembre 2019 et 2018

	Au 30 septembre	
	2019	2018
	\$	\$
Actifs		
Actifs courants		
Encaisse	349 389	2 752 286
Placements (note 5)	12 491 000	6 550 000
Comptes débiteurs	196 770	123 188
Taxes de vente à recevoir	413 804	295 262
Crédits d'impôt et droits miniers à recevoir	1 540 507	830 776
Frais payés d'avance	82 583	88 254
Total actifs courants	15 074 053	10 639 766
Actifs non courants		
Placement – portion non courante (note 5)	-	1 200 000
Crédits d'impôt et droits miniers à recevoir – portion non courante	-	90 274
Actions cotées	70 000	40 000
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 6)		
Propriétés d'exploration	2 561 212	2 537 747
Frais d'exploration et d'évaluation	20 910 566	15 228 482
	23 471 778	17 766 229
Total actifs non courants	23 541 778	19 096 503
Total de l'actif	38 615 831	29 736 269
Passifs		
Passifs courants		
Comptes créditeurs et charges à payer	1 046 240	625 727
Avances reçues pour travaux d'exploration	10 390	-
Total du passif	1 056 630	625 727
Capitaux propres		
Capital social	48 230 237	39 352 127
Bons de souscription (note 7)	749 556	-
Surplus d'apport	5 033 761	4 756 224
Déficit	(16 454 353)	(14 997 809)
Total des capitaux propres	37 559 201	29 110 542
Total du passif et des capitaux propres	38 615 831	29 736 269

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Au nom du conseil d'administration

(s) Jean-Pierre Janson
Jean-Pierre Janson
Administrateur

(s) Gino Roger
Gino Roger
Président, administrateur

Exploration Midland inc.

États du résultat global

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018

	Exercice 19	Exercice 18
	\$	\$
Produits		
Honoraires de gestion de projets	33 684	109 548
Charges opérationnelles		
Salaires	620 863	540 288
Rémunération à base d'actions	179 497	192 395
Déplacements	48 266	59 702
Loyer et assurances	60 428	59 935
Frais de bureau	173 338	151 595
Frais réglementaires	50 228	50 658
Conférences et implication dans l'industrie minière	265 555	160 203
Communiqués de presse et relations avec les investisseurs	86 970	78 264
Honoraires professionnels	231 785	229 973
Exploration générale	884	3 000
Gain sur disposition d'actifs miniers	-	(8 000)
Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 6)	1 261 081	303 610
Charges opérationnelles	2 978 895	1 821 623
Autres gains ou pertes		
Produits d'intérêts	330 999	203 475
Variation – juste valeur des actions cotées	30 000	7 000
	360 999	210 475
Résultat net avant impôt sur les bénéfices	(2 584 212)	(1 501 600)
Recouvrement d'impôt différé (note 10)	1 441 428	694 070
Résultat net et global	(1 142 784)	(807 530)
Résultat de base et dilué par action (note 9)	(0,02)	(0,01)

Le résultat net et global est entièrement attribuable aux actionnaires d'Exploration Midland inc.

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Exploration Midland inc.

États des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018

	Nombre d'actions en circulation	Capital social \$	Bons de souscrip- tion \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Total des capitaux propres \$
Solde au 1^{er} octobre 2018	61 036 284	39 352 127	-	4 756 224	(14 997 809)	29 110 542
Résultat net et global	-	-	-	-	(1 142 784)	(1 142 784)
Placement privé	4 777 333	6 305 244	749 556	-	-	7 054 800
Placement privé accréditif	3 044 605	4 110 218	-	-	-	4 110 218
Moins : la prime	-	(1 554 552)	-	-	-	(1 554 552)
	3 044 605	2 555 666	-	-	-	2 555 666
Exercice d'options	20 000	17 200	-	(5 200)	-	12 000
Rémunération à base d'actions	-	-	-	282 737	-	282 737
Frais d'émission d'actions	-	-	-	-	(313 760)	(313 760)
Solde au 30 septembre 2019	68 878 222	48 230 237	749 556	5 033 761	(16 454 353)	37 559 201

	Nombre d'actions en circulation	Capital social \$	Bons de souscrip- tion \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Total des capitaux propres \$
Solde au 1^{er} octobre 2017	57 161 557	35 142 832	1 922 031	2 679 002	(14 085 360)	25 658 505
Résultat net et global	-	-	-	-	(807 530)	(807 530)
Placement privé	198 386	218 225	-	-	-	218 225
Placement privé accréditif	1 692 854	2 285 354	-	-	-	2 285 354
Moins : la prime	-	(694 070)	-	-	-	(694 070)
	1 692 854	1 591 284	-	-	-	1 591 284
Exercice de bons de souscription	1 522 000	1 892 150	(141 850)	-	-	1 750 300
Bons de souscription expirés	-	-	(1 780 181)	1 780 181	-	-
Acquisition d'actifs miniers	461 487	507 636	-	-	-	507 636
Rémunération à base d'actions	-	-	-	297 041	-	297 041
Frais d'émission d'actions	-	-	-	-	(104 919)	(104 919)
Solde au 30 septembre 2018	61 036 284	39 352 127	-	4 756 224	(14 997 809)	29 110 542

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Exploration Midland inc.

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018

	Exercice 19	Exercice 18
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités d'exploitation		
Résultat net	(1 142 784)	(807 530)
Ajustement pour :		
Rémunération à base d'actions	179 497	192 395
Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation	1 261 081	303 610
Variation - juste valeur des actions cotées	(30 000)	(7 000)
Recouvrement d'impôt différé	(1 441 428)	(694 070)
	(1 173 634)	(1 012 595)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes débiteurs	(73 582)	(17 193)
Taxes de vente à recevoir	(118 542)	(15 317)
Frais payés d'avance	5 671	(31 583)
Comptes créditeurs et charges à payer	766 990	380 957
Avances reçues pour travaux d'exploration	10 390	(341 262)
	590 927	(24 398)
	(582 707)	(1 036 993)
Activités de financement		
Placement privé	7 054 800	218 225
Placement privé accréditif	4 110 218	2 285 354
Exercice de bons de souscription	-	1 750 300
Exercice d'option d'achat d'actions	12 000	
Frais d'émission d'actions	(426 884)	(104 919)
	10 750 134	4 148 960
Activités d'investissement		
Additions aux placements	(11 291 000)	(7 750 000)
Dispositions ou échéances de placements	6 550 000	6 503 910
Additions aux propriétés d'exploration	(755 996)	(320 970)
Additions aux frais d'exploration et d'évaluation	(7 994 378)	(4 343 971)
Crédits d'impôt et droits miniers reçus	921 050	922 454
	(12 570 324)	(4 988 577)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(2 402 897)	(1 876 610)
Trésorerie et équivalents de trésorerie - au début	2 752 286	4 628 896
Trésorerie et équivalents de trésorerie - à la fin	349 389	2 752 286

Voir note 13 pour des informations additionnelles

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

Exploration Midland inc. (« la Société »), constituée au Canada le 2 octobre 1995 et régie par la Loi sur les sociétés par actions (Québec), est une entreprise d'exploration minière. Les activités de la Société consistent à acquérir et explorer des propriétés minières. L'adresse de son siège social est le 1, Place Ville-Marie, bureau 4000, Montréal, Québec, H3B 4M4. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX (la « Bourse ») sous le symbole MD.

Jusqu'à ce qu'il soit déterminé qu'elles contiennent des réserves ou des ressources minérales économiquement exploitables, les propriétés sont classées comme propriétés d'exploration. Le recouvrement des actifs d'exploration et d'évaluation dépend : de la découverte de réserves et de ressources économiquement récupérables; de l'obtention et du maintien de titres et d'intérêt bénéficiaire dans les propriétés; de la capacité d'obtenir le financement nécessaire à l'exploration et de la vente profitable des actifs. La Société devra obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités et, malgré le fait qu'elle a réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels elle détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et peut ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

2.1 Base d'établissement

Les présents états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« *International Financial Reporting Standards* » ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les présents états financiers sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées au cours de l'exercice financier précédent. Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 5 décembre 2019.

2.2 Base d'évaluation

Ces états financiers ont été préparés selon la base du coût historique à l'exception de certains actifs à la juste valeur.

2.3 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle de la Société.

2.4 Actifs et activités d'exploration contrôlés conjointement

Un actif contrôlé conjointement implique le contrôle conjoint et permet la possession conjointe par la Société et d'autres entrepreneurs d'actifs apportés ou acquis aux fins de la coentreprise, sans la création d'une société, d'une association ou d'une autre entité.

Lorsque les activités de la Société sont effectuées par l'entremise d'actifs et d'activités d'exploration contrôlés conjointement, les états financiers englobent la quote-part des actifs et des passifs de la Société dans les activités, de même lorsqu'applicable, la quote-part des produits et des charges.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

2.5 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

a) Actifs financiers

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier sont expirés, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants ont été transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Si l'actif financier n'est pas ultérieurement comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net, alors l'évaluation initiale inclut les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou la génération de l'actif. Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles les instruments ont été acquis.

Actions cotées évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net :

Les actions cotées évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net sont des placements en titre de capitaux propres initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement évaluées à la juste valeur. Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés à l'état du résultat global. Les dividendes sur ces investissements sont comptabilisés à l'état du résultat global.

Au coût amorti :

Les actifs financiers au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui se composent exclusivement de paiements de capital et d'intérêt détenus dans le cadre d'un modèle d'affaires dont le but est de percevoir ces montants. Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés au montant qu'il est prévu de recevoir moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour les ramener à la juste valeur. Ultérieurement, les actifs financiers au coût amorti sont évalués en utilisant la méthode du taux d'intérêt en vigueur, diminué d'une provision pour les pertes anticipées. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements et les comptes débiteurs sont classés dans cette catégorie.

b) Passifs financiers

Passifs financiers évalués au coût amorti

Les comptes créditeurs et charges à payer et avances reçues pour travaux d'exploration sont initialement comptabilisés au montant devant être payé moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

c) Dépréciation d'actifs financiers

Au coût amorti :

La perte attendue représente l'écart entre le coût amorti de l'actif financier et la valeur actuelle des futurs flux de trésorerie anticipés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif est réduite de ce montant soit directement, soit indirectement par le biais d'un compte de correction de valeur. Les provisions pour les pertes anticipées sont ajustées à la hausse ou à la baisse lors des périodes ultérieures si le montant de la perte anticipée augmente ou diminue. La Société applique la méthode simplifiée permise par IFRS 9 aux créances clients qui exige la comptabilisation des pertes attendues pour la durée de vie dès la comptabilisation initiale de ces créances.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

2.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend l'encaisse, les soldes en banque et des placements liquides à court terme dont l'échéance originale est d'au plus trois mois ou encaissable en tout temps sans pénalités.

2.7 Crédits d'impôt et droits miniers à recevoir

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursable sur les frais admissibles engagés et à des crédits de droits remboursables sur les pertes selon la Loi concernant les droits sur les mines. Ces crédits sont imputés en réduction des frais d'exploration et d'évaluation engagés. Étant donné que la Société a l'intention de réaliser la valeur de ses actifs et de ses dettes à travers la vente de ses actifs d'exploration et d'évaluation, l'impôt différé a été calculé en conséquence.

2.8 Actifs d'exploration et d'évaluation

Les actifs d'exploration et d'évaluation (« E&E ») sont constitués des coûts d'acquisition des droits miniers pour chaque propriété d'exploration et de frais d'E&E. Les coûts engagés avant l'acquisition des droits miniers sont comptabilisés aux résultats au moment où ils sont engagés.

Les actifs d'E&E comprennent les droits miniers dans des propriétés d'exploration, payés ou acquis par un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'information sur les dépôts minéralisés existants. Les droits miniers sont regroupés par zone d'intérêt et sont présentés en tant que propriétés d'exploration.

Les droits miniers sont comptabilisés au coût d'acquisition moins les dévaluations accumulées pour chaque zone d'intérêt.

Les frais d'E&E pour chaque zone d'intérêt sont capitalisés (nets des frais d'E&E rechargés aux partenaires) et comprennent les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires dans la recherche de minerai comme les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Les frais d'E&E reflètent les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration ou acquis par un regroupement d'entreprises ou par une acquisition d'actifs.

Les frais d'E&E incluent le coût pour :

- établir le volume et la qualité des dépôts par des activités de forage de carottes, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un gisement de minerai;
- déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
- les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures;
- les activités relatives aux permis; et
- les évaluations économiques afin de déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études sur la portée, la pré faisabilité et la faisabilité finale.

Les frais d'E&E comprennent les frais généraux directement attribuables aux activités associées.

Les flux de trésorerie attribuables aux frais d'E&E capitalisés sont classés dans les activités d'investissement dans le tableau des flux de trésorerie.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

De temps à autre, la Société peut acquérir ou vendre une propriété conformément aux modalités d'une entente d'option. Compte tenu du fait que les options sont exercées entièrement à la discrétion du détenteur de l'option, les montants à payer ou à recevoir ne sont pas comptabilisés. Les paiements d'option sont comptabilisés lorsque versés ou reçus. Le produit de la cession d'actifs d'E&E est appliqué contre les coûts d'acquisition des titres miniers reliés, puis contre les frais d'E&E pour la zone d'intérêt reliée et tout résiduel est présenté à l'état du résultat global à moins que des travaux soient contractuellement requis par la Société, auquel cas le gain résiduel est différé et sera appliqué contre les déboursés contractuels lorsqu'ils seront effectués.

Les fonds reçus de partenaires sur certaines propriétés où la Société est l'opérateur, afin d'y effectuer des travaux d'exploration tel que stipulé dans les ententes, sont comptabilisés à l'état de la situation financière comme avances reçues pour travaux d'exploration à venir. Ces avances sont réduites au fur et à mesure que les travaux d'exploration sont effectués. Les frais de gestion reçus lorsque la Société est l'opérateur sont enregistrés à l'état du résultat global lorsque les frais d'E&E sont rechargés au partenaire. Lorsque le partenaire est l'opérateur, les frais de gestion sont comptabilisés à l'état de la situation financière dans les frais d'E&E.

2.9 Contrats de location simple

Les contrats de location pour lesquels une portion importante des risques et des avantages est conservée par le bailleur sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés.

2.10 Dévaluation des actifs non financiers

La valeur comptable des propriétés minières et des actifs d'exploration et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique : les droits d'exploration ont expirés, ou expireront dans un avenir proche; aucune dépense d'exploration future importante n'est prévue; aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte et les activités d'exploration et d'évaluation sur cette propriété cesseront; le recouvrement de la valeur des actifs d'exploration et d'évaluation via leur développement ou leur vente est peu probable. Si une telle circonstance existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Lorsque certains droits miniers dans une zone d'intérêt sont abandonnés au cours de la période, les coûts d'acquisition de ces droits sont dépréciés au prorata.

Les propriétés minières et les actifs d'exploration et d'évaluation font systématiquement l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'ils sont transférés en actifs de développement, même si aucun fait ni aucune circonstance n'existe indiquant que leur valeur comptable excède leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur du temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent pas être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). Le niveau identifié par la Société pour effectuer un test de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des propriétés minières correspond à chaque propriété minière.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées à l'état des résultats. Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'une UGT sont réparties entre les actifs de l'unité au prorata.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées à chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

La valeur comptable des immobilisations corporelles est passée en revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation.

2.11 Impôt sur le bénéfice

Les impôts sur les résultats ou la perte pour les périodes présentées comprennent les impôts exigibles et les impôts différés. L'impôt est constaté sur le résultat ou la perte sauf dans la mesure où il est lié à des éléments constatés directement dans les capitaux propres, auquel cas il est constaté dans les capitaux propres.

La charge d'impôts exigibles correspond au montant d'impôts payables prévu sur les bénéfices imposables pour l'exercice, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la fin de la période, ajustée pour les modifications aux impôts payables à l'égard des exercices précédents. La direction évalue périodiquement les positions adoptées dans les déclarations de revenus en ce qui a trait aux situations où la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle établit des provisions lorsqu'approprié en se fondant sur les montants qu'elle s'attend devoir payer aux autorités fiscales.

Les impôts différés sont comptabilisés à l'aide de la méthode du passif au bilan, en tenant compte des écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers. Les écarts temporaires ne sont pas considérés, s'ils découlent de la constatation initiale d'un écart d'acquisition ou de la constatation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui au moment de la transaction n'affecte ni le profit ou la perte comptable ni fiscale. Le montant des impôts différés considéré reflète la façon de recouvrer ou régler la valeur comptable anticipée des actifs et des passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de présentation de la situation financière.

Un actif d'impôts différés est constaté uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible de façon à ce que l'actif puisse être utilisé.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont présentés comme non exigibles et sont compensés lorsqu'un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs d'impôts exigibles contre les passifs d'impôts exigibles existe et lorsque les actifs et les passifs d'impôts différés ont trait à des impôts perçus par la même autorité fiscale, soit à l'égard de la même entité taxable ou de différentes entités taxables lorsqu'il y a intention d'acquitter le montant net des soldes.

2.12 Capitaux propres

Le capital social représente le montant reçu à l'émission des actions. Les bons de souscription représentent l'allocation du montant reçu à l'émission d'unités ainsi que la charge comptabilisée pour les bons de souscription courtier liés à des financements.

Le surplus d'apport inclut les charges reliées aux options sur actions jusqu'à l'exercice de ces options et les bons de souscription expirés et non exercés. Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de la période en cours et des périodes antérieures et les frais d'émission d'actions.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Le produit d'un placement d'unités est réparti entre les actions et les bons de souscription au prorata de leur valeur établie à l'aide de la méthode d'évaluation Black-Scholes.

2.13 Titres accreditifs

La Société finance certains frais d'E&E au moyen de l'émission d'actions accreditives. Les déductions fiscales de dépenses relatives aux ressources sont renoncées en faveur des investisseurs conformément à la législation fiscale qui s'applique. L'écart entre le montant constaté en actions ordinaires et le montant payé par les investisseurs pour les actions (la « prime ») mesuré au moyen de la méthode résiduelle est constaté à titre de prime liée aux actions accreditives, laquelle est renversée dans le résultat comme recouvrement d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles sont encourues. La Société constate un passif d'impôt différé pour les actions accreditives et une charge d'impôt différé au moment où les frais admissibles sont engagés.

2.14 Frais relatifs à l'émission d'actions et de bons de souscription

Les frais relatifs à l'émission d'actions et de bons de souscription sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés en déduction des capitaux propres dans le déficit dans l'exercice au cours duquel les actions sont émises.

2.15 Rémunération à base d'actions

La Société gère un régime de rémunération fondé sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, employés et consultants qui y sont admissibles. Le plan de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèce.

Un individu est considéré comme un employé lorsqu'il est un employé au sens juridique ou fiscal (employé direct) ou s'il offre des services similaires à ceux fournis par un employé direct, incluant les administrateurs de la Société. La charge est constatée sur la durée d'acquisition des droits pour les employés et sur la durée prévue au contrat des services rendus pour les non-employés.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, à moins que la juste valeur des services reçus ne puisse être mesurée de façon fiable. Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des services reçus par ce membre du personnel est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Cette juste valeur est évaluée à la date de l'octroi à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes et exclut l'incidence des conditions d'acquisition non liées au marché.

La rémunération fondée sur des actions est ultimement comptabilisée en charges à l'état du résultat global ou capitalisée dans les frais d'E&E à l'état de la situation financière (sauf pour les bons de souscription courtier) selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit des surplus d'apport. Les bons de souscription courtier liés à des financements, sont comptabilisés comme frais d'émission d'actions en déduction des capitaux propres dans le déficit avec un crédit correspondant aux bons de souscription.

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue.

Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les produits reçus moins les coûts de transaction directement attribuables sont portés au capital social. Les charges accumulées reliées aux options sur actions comptabilisées au surplus d'apport sont alors transférées au capital social.

2.16 Résultat par action

Le résultat par action est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice en considérant l'effet de dilution des bons de souscription et des options d'achat d'actions à moins qu'elles aient un effet anti-dilutif.

2.17 Constatation des produits

Les honoraires de gestion de projets reçus lorsque la Société est l'opérateur sont constatés à l'état du résultat global au fur et à mesure que les travaux d'exploration rechargés aux partenaires sont encourus.

2.18 Information sectorielle

La Société est présentement active dans un seul secteur soit l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de propriétés d'exploration. Toutes les activités de la Société se déroulent au Canada.

3. NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Les normes, les amendements et les interprétations publiés les plus pertinents en date de la publication de ces états financiers sont énumérés ci-dessous.

3.1 Normes comptables émises, mais non encore en vigueur

a) IFRS 16 Contrats de location

IFRS 16 a été publiée en janvier 2016 et remplace IAS 17 Contrats de location, IFRIC 4 Déterminer si un accord contient un contrat de location, l'interprétation SIC-15 Avantages dans les contrats de location simple et l'interprétation SIC-27 Évaluation de la substance des transactions prenant la forme juridique d'un contrat de location. IFRS 16 établit les principes de comptabilisation et d'évaluation des contrats de location et de présentation de l'information s'y rapportant, et elle requiert que les preneurs comptabilisent tous les contrats de location à l'état de la situation financière en appliquant un seul et même modèle de comptabilisation qui est semblable à celui utilisé pour comptabiliser les contrats de location-financement aux termes d'IAS 17. La norme prévoit deux exemptions relatives à la comptabilisation en vertu desquelles les preneurs peuvent choisir de ne pas appliquer les dispositions de la norme à des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et à des contrats de location à court terme (c.-à-d. des contrats de location dont la durée est de 12 mois ou moins). À la date de début d'un contrat de location, le preneur comptabilisera un passif représentant son obligation d'effectuer des paiements locatifs (c.-à-d. une « obligation locative ») ainsi qu'un actif représentant le droit d'utiliser le bien sous-jacent pour la durée du contrat de location (un « actif au titre du droit d'utilisation »). Les preneurs seront tenus de comptabiliser séparément la charge d'intérêts liée à l'obligation locative et la dotation aux amortissements liée à l'actif au titre du droit d'utilisation.

Les preneurs seront également tenus de réévaluer l'obligation locative à la survenance de certains événements (par ex., si une modification est apportée au contrat de location ou s'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux utilisé pour déterminer ces paiements). En règle générale, le preneur comptabilisera le montant de la réévaluation de l'obligation locative comme un ajustement de l'actif au titre du droit d'utilisation.

IFRS 16 requiert également des informations plus étoffées que celles exigées aux termes d'IAS 17.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018

3. NOUVELLES NORMES COMPTABLES (SUITE)

Transition à IFRS 16

IFRS 16 s'applique, pour la Société, aux exercices ouverts à compter du 1er octobre 2019. Les preneurs peuvent choisir d'appliquer la norme selon une approche rétrospective intégrale ou selon une approche rétrospective modifiée. Les dispositions transitoires de la norme permettent aux entités de se prévaloir de certaines exemptions. La Société compte adopter IFRS 16 en appliquant l'approche rétrospective modifiée, ce qui signifie qu'elle appliquera la norme à compter du 1 octobre 2019, que les effets cumulés de son adoption seront comptabilisés en date du 1 octobre 2019 et que les chiffres comparatifs ne seront pas retraités. Puisque la Société reconnaîtra l'actif au titre du droit d'utilisation à un montant équivalent à l'obligation locative moins tout courus de location, il n'y aura pas d'impact sur le déficit lors de l'adoption.

La Société a présentement un seul contrat de location qui sera affecté par IFRS 16, décrit à la note 11. Avec un taux d'emprunt marginal moyen pondéré de 7 %, la direction prévoit enregistrer le 1 octobre 2019 un actif au titre de droits d'utilisation de 159 422 \$ et une obligation locative à long terme équivalente (dont la portion à court terme sera de 32 452 \$).

4. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

JUGEMENTS

4.1 Dépréciation des actifs d'E&E

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou a pu reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'interprétations.

Pour les actifs d'E&E, la direction doit notamment porter un jugement sur les éléments suivants afin de déterminer s'il y a lieu ou non de procéder à un test de dépréciation : la période pendant laquelle la Société a le droit d'explorer dans la zone spécifique a expiré pendant cette période ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé; d'importantes dépenses d'E&E ultérieures de ressources minérales dans la zone spécifique ne sont ni prévues au budget, ni programmées; l'E&E de ressources minérales dans la zone spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités de ressources minérales commercialement viables et la Société a décidé de cesser de telles activités dans la zone spécifique; ou encore, des données suffisantes existent pour indiquer que, bien qu'il soit probable qu'un développement dans la zone spécifique se poursuivra, la valeur comptable de l'actif d'E&E ne sera probablement pas récupérée dans sa totalité à la suite du développement réussi ou de la vente.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018

4. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES (SUITE)

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement doit être estimée. S'il n'est pas possible d'en estimer la valeur recouvrable, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient doit être déterminée. L'identification des unités génératrices de trésorerie est une étape qui nécessite une part considérable de jugement de la part de la direction. Le test de dépréciation d'un actif individuel ou d'une unité génératrice de trésorerie, aussi bien que l'identification d'une reprise de perte de valeur, requiert que la direction estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie. Pour ce faire, la direction a recours à plusieurs hypothèses qui se rapportent à des événements et des circonstances futurs. Ces hypothèses et estimations devront être modifiées si de nouvelles informations s'avèrent disponibles. Dans un tel cas, les résultats réels en matière des dépréciations ou des reprises de perte de valeur pourraient être différents et nécessiter des ajustements significatifs aux actifs et aux résultats de la Société au cours du prochain exercice.

La perte de valeur totale des actifs d'E&E s'élève à 1 261 081 \$ pour l'exercice terminé le 30 septembre 2019 (« Exercice 19 ») (303 610 \$ pour l'exercice terminé le 30 septembre 2018 (« Exercice 18 »)). Aucune reprise de perte de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes considérées.

4.2 Impôt différé

L'évaluation de la probabilité d'un bénéfice imposable futur implique le jugement. Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles en réduction desquels des écarts temporaires déductibles ainsi que le report des crédits d'impôt non utilisés et les pertes d'impôt non utilisées pourront être imputés. La détermination de l'objectif de réalisation ou règlement des actifs et des passifs de la Société, qui devrait être par la vente des actifs de la Société implique également le jugement.

4.3 Évaluation du crédit de droits remboursable pour perte et du crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

Les crédits de droits miniers remboursables et les crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources pour les périodes courantes et antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, y compris les crédits de droits miniers et les crédits d'impôt relatifs aux ressources, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement. Le calcul des crédits de droits miniers et des crédits d'impôt relatifs aux ressources réclamés par la Société implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement ait été reçu des autorités fiscales dont ils relèvent.

Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues, ou de futurs changements à ces hypothèses, pourraient nécessiter des ajustements aux crédits de droits miniers et aux crédits d'impôt relatifs aux ressources, aux actifs et aux dépenses d'exploration et d'évaluation, et aux charges d'impôt sur le revenu lors d'exercices futurs.

Les montants comptabilisés dans les états financiers sont basés sur les meilleures estimations et le jugement de la Société tel que décrit ci-dessus. Toutefois, l'incertitude inhérente quant à l'issue finale de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait différer des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société, son rendement financier et ses flux de trésorerie.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018

5. PLACEMENTS

	Au 30 septembre	
	2019	2018
	\$	\$
<i>Courants</i>		
Certificats de placement garantis non encaissables avant l'échéance, intérêt payable annuellement entre 2,37 % et 3,02 %, échéants entre le 10 décembre 2019 et le 23 avril 2020, ayant une valeur à l'échéance de 12 827 614 \$	12 491 000	-
Certificats de placement garantis non encaissables avant l'échéance, intérêt payable annuellement entre 1,71 % et 2,65 %, échéants entre le 6 décembre 2018 et le 16 juillet 2019, ayant une valeur à l'échéance de 6 694 220 \$	-	6 550 000
<i>Non courants</i>		
Certificat de placement garanti non encaissable avant l'échéance, intérêt payable annuellement de 2,84 %, échéants entre le 16 juillet 2020, ayant une valeur à l'échéance de 1 234 080 \$	-	1 200 000
	12 491 000	7 750 000

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018

6. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

Les deux tableaux suivants présentent les coûts d'acquisition des propriétés d'exploration :

Coûts d'acquisition	Partici- pation indivise	Au 30 sept. 2018	Additions nettes	Dépréciation	Au 30 sept. 2019
	%	\$	\$	\$	\$
Abitibi					
Maritime-Cadillac	49	290 923	67	-	290 990
Laflamme	76,3	130 098	28 334	(43 541) ¹⁾	114 891
Patris	100	104 054	7 408	(13 558) ¹⁾	97 904
Casault	50	29 984	6 724	-	36 708
Jouvex	50	47 694	4 424	(3 702) ¹⁾	48 416
Heva	100	57 989	2 379	-	60 368
Valmond	100	15 717	1 818	(17 535) ²⁾	-
La Peltrie	100	97 023	18 508	(20 146)	95 385
Wawagotic	100	6 535	772	-	7 307
Adam	100	26 893	3 055	(3 804) ¹⁾	26 144
Samson	100	36 427	4 213	-	40 640
Mistaouac	100	24 987	3 953	(11 340) ¹⁾	17 600
Turgeon	100	29 386	4 977	-	34 363
Manthet	100	7 776	-	(7 776) ²⁾	-
Abitibi Or	100	5 840	(1 152)	-	4 688
Grenville-Appalaches					
Weedon	100	39 412	9 059	(7 728) ¹⁾	40 743
Gatineau	100	34 585	2 057	(31 496) ²⁾	5 146
Baie-James					
Baie-James Au	100	203 496	25 766	(77 341) ²⁾	151 921
Éléonore	100	162 956	32 183	-	195 139
JV Éléonore	50	142 142	3 143	(5 778) ¹⁾	139 507
Isengard	100	26 920	630	(27 550) ²⁾	-
Minas Tirith	100	58 536	1 460	(56 994) ¹⁾	3 002
Shire	100	262 619	15 054	(204 017) ¹⁾	73 656
Elrond	100	70 347	18 720	-	89 067
Gondor	100	15 500	98	(15 598) ²⁾	-
Moria	100	109 248	19 272	-	128 520
Helms	100	33 625	11 073	-	44 698
Mythril	100	9 057	317 794	-	326 851
Fangorn	100	1 188	115	-	1 303
Nord du Québec					
Pallas EGP	100	126 551	34 642	(49 873) ¹⁾	111 320
Willbob	100	288 969	131 833	(125 001) ¹⁾	295 801
Soissons	100	23 706	1 257	-	24 963
Soissons NMEF	50	4 100	223	-	4 323
Génération de projets	100	13 464	46 996	(10 612) ²⁾	49 848
		2 537 747	756 855	(733 390)	2 561 212

1) La Société a procédé à une dépréciation partielle pour les claims abandonnés.

2) La Société a radié cette propriété (ou des projets inclus dans cette propriété), car aucun programme d'exploration n'est prévu dans un avenir rapproché et/ou elle a abandonné tous les claims.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018

6. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

Coûts d'acquisition	Participation indivise	Au 30 sept. 2017	Additions nettes	Émission d'actions	Dépréciation	Au 30 sept. 2018
	%	\$	\$	\$	\$	\$
Abitibi						
Maritime-Cadillac	49	290 838	85	-	-	290 923
Laflamme	74,3	122 347	13 625	-	(5 874) ¹⁾	130 098
Patris	100	87 072	16 982	-	-	104 054
Casault	50	26 995	2 989	-	-	29 984
Jouvex	50	45 432	5 565	-	(3 303) ¹⁾	47 694
Heva	100	57 906	83	-	-	57 989
Valmond	100	10 756	4 961	-	-	15 717
La Peltrie	100	101 601	(4 578)	-	-	97 023
Wawagosis	100	-	8 678	-	(2 143) ¹⁾	6 535
Adam	100	16 830	12 695	-	(2 632) ¹⁾	26 893
Samson	100	20 166	17 593	-	(1 332) ¹⁾	36 427
Mistaouac	100	-	26 240	-	(1 253) ¹⁾	24 987
Turgeon	100	-	29 386	-	-	29 386
Manthet	100	-	7 776	-	-	7 776
Abitibi Or	100	138 669	(2 433)	-	(130 396) ²⁾	5 840
Grenville-Appalaches						
Weedon	100	36 703	2 709	-	-	39 412
Gatineau	100	32 102	2 483	-	-	34 585
Baie-James						
Baie-James Au	100	198 893	6 260	-	(1 657) ¹⁾	203 496
Éléonore	100	141 681	21 275	-	-	162 956
JV Éléonore	50	96 972	45 170	-	-	142 142
Isengard ³⁾	100	9 943	733	16 244	-	26 920
Minas Tirith ³⁾	100	1 491	3 743	53 302	-	58 536
Shire ³⁾	100	20 511	8 088	234 020	-	262 619
Elrond ³⁾	100	8 144	271	61 932	-	70 347
Gondor ³⁾	100	3 088	229	12 183	-	15 500
Moria ³⁾	100	7 721	-	101 527	-	109 248
Helms ³⁾	100	5 197	-	28 428	-	33 625
Mythril	100	-	9 057	-	-	9 057
Fangorn	100	-	1 188	-	-	1 188
Nord du Québec						
Pallas EGP	100	105 028	21 523	-	-	126 551
Willbob	100	257 030	31 939	-	-	288 969
Soissons	100	-	23 706	-	-	23 706
Soissons NMEF	50	-	4 100	-	-	4 100
Génération de projets						
	100	53 235	(19 493)	-	(20 278) ²⁾	13 464
		1 896 351	302 628	507 636	(168 868)	2 537 747

1) La Société a procédé à une dépréciation partielle pour les claims abandonnés.

2) La Société a radié cette propriété (ou des projets inclus dans cette propriété), car aucun programme d'exploration n'est prévu dans un avenir rapproché et/ou elle a abandonné tous les claims.

3) Solde groupé sous la propriété BJ Altius durant l'Exercice 17

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018

6. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

Les deux tableaux suivants présentent les frais d'exploration et d'évaluation :

Frais d'E&E	Participa- tion indivise	Au 30 sept. 2018	Additions nettes	Crédits d'impôt	Dépré- ciation ¹⁾	Au 30 sept. 2019
	%	\$	\$	\$	\$	\$
Abitibi						
Maritime-Cadillac	49	389 110	15 756	-	-	404 866
Laflamme	76,3	2 427 838	401 776	(20 639)	-	2 808 975
Patris	100	234 056	4 225	(2 045)	-	236 236
Casault	50	1 880 234	496 455	(188 484)	-	2 188 205
Jouvex	50	412 962	211 041	(346)	-	623 657
Heva	100	271 810	4 502	-	-	276 312
Valmond	100	124 314	1 257	-	(125 571)	-
Samson	100	168 110	6 234	(1 998)	-	172 346
La Peltrie	100	1 078 923	21 278	(1 574)	-	1 098 627
Wawagasic	100	32 949	-	-	-	32 949
Adam	100	266 663	7 694	(921)	-	273 436
Mistaouac	100	224 502	5 886	(690)	-	229 698
Turgeon	100	196 665	4 060	(1 534)	-	199 191
Manthet	100	8 409	-	-	(8 409)	-
Abitibi Or	100	84 739	11 306	(1 360)	-	94 685
Grenville-Appalaches						
Weedon	100	647 297	56 621	-	-	703 918
Gatineau	100	71 515	9 757	(71)	(65 131)	16 070
Baie-James						
Baie-James Au	100	517 666	112 978	(3 650)	(185 457)	441 537
Éléonore	100	1 770 210	5 595	(1 384)	-	1 774 421
JV Éléonore	50	583 215	33 461	-	-	616 676
Isengard	100	36 918	-	-	(36 918)	-
Minas Tirith	100	33 711	3 920	-	-	37 631
Shire	100	226 595	17 789	(4 764)	-	239 620
Elrond	100	31 406	59 832	(22 186)	-	69 052
Gondor	100	31 424	-	-	(31 424)	-
Moria	100	123 544	7 554	(1 534)	-	129 564
Helms	100	18 919	58 989	(21 111)	-	56 797
Mythril	100	28 215	5 339 168	(979 988)	-	4 387 395
Fangorn	100	6 657	5 028	-	-	11 685
Nord du Québec						
Pallas EGP	100	540 024	2 100	-	-	542 124
Willbob	100	2 624 225	732 717	(252 023)	-	3 104 919
Soissons	100	47 282	11 581	(4 869)	-	53 994
Soissons NMEF	50	4 259	57 871	(14 420)	-	47 710
Génération de projets	100	84 116	43 851	(14 916)	(74 781)	38 270
		15 228 482	7 750 282	(1 540 507)	(527 691)	20 910 566

1) La Société a radié cette propriété (ou des projets inclus dans cette propriété), car aucun programme d'exploration n'est prévu dans un avenir rapproché et/ou elle a abandonné tous les claims.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018

6. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

Frais d'E&E	Participa- tion indivise	Au 30 sept. 2017	Additions nettes	Crédits d'impôt	Dépré- ciation	Au 30 sept. 2018
	%	\$	\$	\$	\$	\$
Abitibi						
Maritime-Cadillac	49	292 271	96 839	-	-	389 110
Laflamme	74,3	2 202 064	256 188	(30 414)	-	2 427 838
Patris	100	221 844	12 212	-	-	234 056
Casault	50	963 965	1 137 572	(221 303)	-	1 880 234
Jouvex	50	412 833	129	-	-	412 962
Heva	100	261 985	9 825	-	-	271 810
Valmond	100	124 314	-	-	-	124 314
Samson	100	83 411	85 865	(1 166)	-	168 110
La Peltrie	100	1 067 584	11 430	(91)	-	1 078 923
Wawagosic	100	-	54 396	(21 447)	-	32 949
Adam	100	131 155	155 887	(20 379)	-	266 663
Mistaouac	100	-	229 972	(5 470)	-	224 502
Turgeon	100	-	197 672	(1 007)	-	196 665
Manthet	100	-	8 409	-	-	8 409
Abitibi Or	100	203 470	17 164	(1 347)	(134 548) ¹⁾	84 739
Grenville-Appalaches						
Weedon	100	626 897	20 400	-	-	647 297
Gatineau	100	44 005	27 597	(87)	-	71 515
Baie-James						
Baie-James Au	100	362 595	190 656	(35 585)	-	517 666
Éléonore	100	1 723 519	50 292	(3 601)	-	1 770 210
JV Éléonore	50	291 282	315 038	(23 105)	-	583 215
Isengard ²⁾	100	2 072	37 109	(2 263)	-	36 918
Minas Tirith ²⁾	100	27 966	8 856	(3 111)	-	33 711
Shire ²⁾	100	75 404	239 923	(88 732)	-	226 595
Elrond ²⁾	100	30 943	490	(27)	-	31 406
Gondor ²⁾	100	5 049	29 023	(2 648)	-	31 424
Moria ²⁾	100	21 223	169 731	(67 410)	-	123 544
Helms ²⁾	100	124	32 229	(13 434)	-	18 919
Mythril	100	-	46 581	(18 366)	-	28 215
Fangorn	100	-	10 989	(4 332)	-	6 657
Nord du Québec						
Pallas EGP	100	538 746	1 278	-	-	540 024
Willbob	100	2 126 873	704 161	(206 809)	-	2 624 225
Soissons	100	-	73 023	(25 741)	-	47 282
Soissons NMEF	50	-	7 031	(2 772)	-	4 259
Génération de projets	100	91 166	(4 076)	(2 780)	(194) ¹⁾	84 116
		11 932 760	4 233 891	(803 427)	(134 742)	15 228 482

1) La Société a radié des projets inclus dans cette propriété, car aucun programme d'exploration n'est prévu dans un avenir rapproché et/ou elle a abandonné tous les claims.

2) Solde groupé sous la propriété BJ Altius durant l'Exercice 17

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018

6. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

ABITIBI

6.1 Maritime-Cadillac

La Société détient 49 % de la propriété Maritime-Cadillac. La propriété est assujettie à une redevance de 2 % des produits nets d'affinage (« NSR »); la moitié de cette redevance pourra être rachetée sur paiement d'un montant de 1 000 000 \$. En vertu de l'entente signée en juin 2009 et amendée en novembre 2012 et mai 2013, Agnico Eagle Mines Limited (« Agnico Eagle ») et la Société sont en coentreprise sur la propriété Maritime-Cadillac et les travaux futurs sont partagés selon le ratio 51 % Agnico Eagle - 49 % la Société.

6.2 Laflamme Au-Cu

Le 17 août 2009, la Société a signé une entente avec Mines Aurbec inc. (« Aurbec ») (antérieurement une filiale de North American Palladium Ltd.) qui a été vendue à Minéraux Maudore ltée en mars 2013. Le 31 juillet 2011, Aurbec avait gagné sa participation indivise de 50 % dans la propriété Laflamme, mais ne contribuait plus aux travaux d'exploration depuis décembre 2012, se faisant ainsi diluer. Le 17 juin 2016, Mines Abcourt inc. a acquis la propriété dans le cadre de la faillite d'Aurbec. La Société détient 76,3 % de la propriété Laflamme.

6.3 Patris

La Société détient la propriété Patris et certains claims sont assujettis aux redevances NSR suivantes :

- 1,5 % rachetable pour 500 000 \$ par tranche de 0,5 % pour un total de 1 500 000 \$.
- 1 % rachetable pour 500 000 \$ par tranche de 0,5 % pour un total de 1 000 000 \$;
- 2 % rachetable pour 1 000 000 \$ par tranche de 1 % pour un total de 2 000 000 \$;
- 2 % rachetable pour 500 000 \$ pour la première tranche de 1 % et pour 1 000 000 \$ pour la deuxième tranche de 1%, pour un total de 1 500 000 \$.

La Société avait signé une entente d'option le 6 septembre 2013 avec Ressources Teck ltée (« Teck ») par laquelle Teck avait l'option d'acquérir, en trois options, une participation maximale de 65 % dans la propriété Patris. Le 29 mars 2018, la Société a reçu de Teck un avis de résiliation de l'entente.

6.4 Casault et Jouvex

Le 10 octobre 2014, la Société a signé une entente avec SOQUEM par laquelle SOQUEM a l'option d'acquérir un intérêt indivis de 50 % dans les propriétés Casault et Jouvex. En date du 10 octobre 2016, SOQUEM a complété les engagements de travaux de 4 500 000 \$, a acquis un intérêt indivis de 50 % dans la propriété Casault et Jouvex et est maintenant en coentreprise avec la Société. La Société est l'opérateur.

6.5 Heva

La Société détient la propriété Heva et certains claims sont assujettis à une redevance NSR de 2 % et la moitié de cette redevance pourra être rachetée sur paiement de 1 000 000 \$.

Le 27 avril 2017, la Société avait signé une entente d'option avec IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD ») selon laquelle IAMGOLD pouvait acquérir, en trois options, une participation maximale de 65 % dans la propriété Héva. Le 20 novembre 2018, a reçu d'IAMGOLD un avis de résiliation de l'entente.

6.6 La Peltrie

La Société détient la propriété La Peltrie et certains claims sont assujettis à une redevance de 1 % sur le métal brut.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018

6. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

Le 29 août 2017, la Société avait signé une entente d'option avec Les métaux Niobay inc. (« Niobay ») selon laquelle Niobay pouvait acquérir, en deux options, une participation maximale de 65 % dans la propriété La Peltrie. Le 15 janvier 2019, la Société a reçu de Niobay un avis de résiliation de l'entente d'option.

6.7 Abitibi Or

Le 31 mars 2018, la Société a signé une lettre d'intention, qui a été formalisée par une entente définitive datée du 16 juillet 2018, par laquelle elle a vendu 17 claims pour 8 000 \$ en espèces et une royauté NSR de 1 %.

GRENVILLE-APPALACHES

6.8 Weedon

La Société détient la propriété Weedon et certains claims sont assujettis à une redevance NSR de :

- 1 % rachetable sur paiement de 500 000 \$ par tranche de 0,5 % pour un total de 1 000 000 \$;
- 0,5 % rachetable sur paiement de 500 000 \$;
- 1,5 % sur tous les métaux à l'exception de l'or et l'argent, rachetable sur paiement de 500 000 \$ par tranche de 0,5 % pour un total de 1 500 000 \$.

BAIE-JAMES

6.9 Baie-James Or JV (Au)

Le 13 juin 2016, une entente de coentreprise (50 % - 50 %) a été signée avec Minière Osisko inc. (antérieurement Exploration Osisko -Baie-James inc.) (« Osisko ») permettant ainsi à Osisko et la Société de coopérer et combiner leurs efforts pour explorer la propriété JV Éléonore récemment jalonnée par les deux sociétés. La propriété est située environ 12 kilomètres au sud-est et au nord-ouest du gisement Éléonore de Goldcorp inc. Osisko est l'opérateur. Chaque partenaire a obtenu une royauté NSR de 0,5 % en contrepartie mutuelle de la constitution de la coentreprise.

6.10 JV BJ Altius (Au)

Le 10 février 2017, la Société a signé une lettre d'entente afin de créer une alliance stratégique avec Altius Mineral Corporation (« Altius »), permettant ainsi à Altius et la Société de combiner leurs efforts pour explorer conjointement le potentiel aurifère du vaste territoire de la Baie-James. La Société est le gérant des travaux d'exploration.

Le 13 juillet 2018, la Société a amendé le protocole d'entente (« Protocole ») de l'alliance stratégique de la Baie-James (« Alliance ») signée le 30 mars 2017 comme suit :

- Altius a échangé ses intérêts de 50 % dans les Projets Désignés pour 461 487 actions ordinaires évaluées à \$507,636, ce qui correspond à la portion d'Altius dans les dépenses d'exploration sur les Projets Désignés;
- Altius a souscrit 198 386 actions ordinaires à 1,10 \$, ce qui correspond à la part d'Altius dans le budget d'exploration de la phase 2 approuvé pour 2018.

Le 12 février 2019, les parties ont conjointement pris la décision de mettre fin à l'Alliance. Les projets désignés en vertu de l'Alliance (Elrond, Gondor, Helms Deep, Isengard, Minas Tirith, Moria, Shire, Mythril et Fangorn) conservent la redevance des produits nets d'affinage de 1 % en faveur d'Altius, sur les claims qui étaient actifs au moment de leur désignation.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018

6. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

NORD DU QUÉBEC

6.11 Willbob

La Société détient la propriété Willbob et certains claims sont assujettis à une redevance de 2 % NSR.

Le 2 octobre 2017, la Société a signé une entente d'acquisition par laquelle elle a acquis des claims pour un paiement en espèces de 10 000 \$ et une redevance de 2 % NSR dont 1 % est rachetable sur paiement de 1 000 000 \$.

6.12 Propriété Soissons-NMEF

Le 27 juillet 2018, la Société a signé une entente de partenariat à 50 % - 50 % avec le Fonds d'exploration minière du Nunavik (« NMEF »), pour explorer un secteur de la propriété Soissons située entre 50 et 100 kilomètres au sud-est de Kuujuaq, Nunavik, Québec. Le NMEF sera l'opérateur du partenariat.

7. CAPITAUX PROPRES

7.1 Capital social autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, avec droit de vote et participatives.

7.2 Placements privés

a) Novembre 2017

Le 22 novembre 2017, la Société a complété un placement privé par l'émission de 1 692 854 actions accréditives à 1,35 \$ chacune, pour un produit brut total de 2 285 354 \$. À cette date, le cours de clôture des actions à la Bourse était de 0,94 \$, ainsi la valeur résiduelle attribuée à l'avantage lié à la renonciation des actions accréditives est de 0,41 \$ pour une valeur totale de 694 070 \$ créditée au passif lié à la prime sur les actions accréditives. Dans le cadre du placement privé, la Société a payé des honoraires d'intermédiation de 64 572 \$. Des administrateurs et dirigeants ont participé à ce placement pour un montant total de 131 625 \$ selon les mêmes conditions que les autres investisseurs.

b) Décembre 2018

Les 5 et 18 décembre 2018, la Société a complété un placement privé par l'émission d'un total de 3 044 605 actions accréditives à 1,35 \$ chacune pour un produit brut total de 4 110 218 \$. À ces dates, les cours de clôture des actions à la Bourse étaient de 0,85 \$ et 0,82 \$ respectivement, ainsi les valeurs résiduelles attribuées à l'avantage lié à la renonciation des actions accréditives sont de 0,50 \$ et 0,53 \$ pour une valeur totale de 1 554 552 \$ créditée au passif lié à la prime sur les actions accréditives.

Le 21 décembre 2018, la Société a clôturé un placement privé de 222 222 unités à un prix de 0,90 \$ par unité pour un produit brut total de 200 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son porteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 1,25 \$ jusqu'au 21 décembre 2020.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018

7. CAPITAUX PROPRES (SUITE)

De la contrepartie totale reçue pour les unités, 11 210 \$ ont été attribués aux bons de souscription et 188 790 \$ aux actions ordinaires, selon une allocation au prorata de la juste valeur estimative de chacune de ces deux composantes. La juste valeur estimative des bons de souscription a d'abord été déterminée selon le modèle de fixation de prix Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,94 %, volatilité prévue de 41,9 %, aucun dividende moyen par action et durée prévue des bons de souscription de 2 ans.

Dans le cadre des placements privés, la Société a encouru des frais d'émission d'action pour 254 100 \$ dont 180 271 \$ d'honoraires d'intermédiation. Des administrateurs et dirigeants ont participé au placement privé accréditif pour un montant total de 141 750 \$ selon les mêmes modalités que les autres investisseurs.

c) Janvier 2019

Le 18 janvier 2019, la Société a clôturé un placement privé de 1 111 111 unités à un prix de 0,90 \$ par unité pour un produit brut total de 1 000 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son porteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 1,25 \$ jusqu'au 18 janvier 2021.

De la contrepartie totale reçue pour les unités, 58 428 \$ ont été attribués aux bons de souscription et 941 572 \$ aux actions ordinaires, selon une allocation au prorata de la juste valeur estimative de chacune de ces deux composantes. La juste valeur estimative des bons de souscription a d'abord été déterminée selon le modèle de fixation de prix Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,91 %, volatilité prévue de 43,0 %, aucun dividende moyen par action et durée prévue des bons de souscription de 2 ans.

Dans le cadre du placement privé, la Société a encouru des frais d'émission d'action pour 67 846 \$.

d) Avril 2019

Le 17 avril 2019, la Société a complété la clôture d'un placement privé en vertu d'une convention de placement (la «convention de placement») avec BHP Billiton Canada Inc. («BHP»). BHP a souscrit à 3 444 000 unités au prix d'émission de 1,70 \$ par unité pour une contrepartie totale de 5 854 800 \$. Chaque unité sera composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription confèrera à BHP le droit d'acquérir une action ordinaire supplémentaire au prix d'exercice de 2,05 \$ par action ordinaire pendant une période de 18 mois. La Société peut devancer l'expiration des bons de souscription si le cours moyen pondéré en fonction du volume quotidien des actions ordinaires à la Bourse dépasse 2,25 \$ pendant 20 jours de bourse consécutifs à tout moment qui tombe plus de 120 jours après la clôture du placement privé.

Conformément aux modalités de la convention de placement, BHP obtiendra certains droits pour autant qu'elle détienne un nombre d'actions ordinaires correspondant à au moins 5 % des actions ordinaires émises et en circulation (après dilution partielle), y compris :

- le droit de participer à de futurs financements par capitaux propres de la Société afin de permettre à BHP de maintenir sa participation non diluée proportionnelle dans la Société ou d'accroître sa participation dans la Société jusqu'à un maximum de 19,99%, après dilution ;
- certains droits complémentaires de souscrire des actions ordinaires supplémentaires après certaines opérations dilutives permettant à BHP de maintenir sa participation non diluée proportionnelle dans la Société ;

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018

7. CAPITAUX PROPRES (SUITE)

- un droit de première offre dans le cadre de financements autres que par capitaux propres, y compris des ententes d'achat ferme, des ententes d'achat de production, des contrats à terme de gré à gré, des ententes d'écoulement de la production ou des ventes de redevances en ce qui concerne des projets d'exploration cuprifère actuels ou futurs de la Société au Québec; et
- le droit de première offre à l'égard du projet Mythril si la Société devait chercher à se départir de la totalité ou d'une partie de sa participation.

Si BHP détient au moins 15 % des actions émises et en circulation (sur une base non diluée), BHP aura le droit de désigner un administrateur pour nomination sur le conseil de la Société.

De la contrepartie totale reçue pour les unités, 679 918 \$ ont été attribués aux bons de souscription et 5 174 882 \$ aux actions ordinaires, selon une allocation au prorata de la juste valeur estimative de chacune de ces deux composantes. La juste valeur estimative des bons de souscription a d'abord été déterminée selon le modèle de fixation de prix Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,71 %, volatilité prévue de 47,4 %, aucun dividende moyen par action et durée prévue des bons de souscription de 18 mois.

Dans le cadre du placement privé, la Société a encouru des frais d'émission d'action pour 104 938 \$.

7.2 Bons de souscription

Les mouvements dans le nombre de bons de souscription en circulation de la Société se détaillent comme suit :

	Exercice 2019		Exercice 2018	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
		\$		\$
Solde au début de la période	-	-	20 622 569	1 922 031
Émis lors de placement privé	4 110 667	749 556	-	-
Exercés	-	-	(1 522 000)	(141 850)
Expirés	-	-	(19 100 569)	(1 780 181)
Solde à la fin de la période	4 110 667	749 556	-	-

Les bons de souscription en circulation au 30 septembre 2019 sont les suivantes :

Nombre de bons de souscription	Prix de levée	Date d'expiration
	\$	
3 444 000	2,05	17 octobre 2020
111 112	1,25	21 décembre 2020
555 555	1,25	18 janvier 2021
4 110 667		

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018

7. CAPITAUX PROPRES (SUITE)

7.3 Politiques et procédures de gestion du capital

Le capital de la Société est constitué des capitaux propres de 37 559 201 \$ au 30 septembre 2019 (29 110 542 \$ au 30 septembre 2018). En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont de préserver sa capacité de poursuivre son exploitation ainsi que ses programmes d'acquisition et d'exploration de propriétés minières. Au besoin, la Société lève des fonds dans le marché des capitaux. La Société ne se sert pas d'emprunt à long terme, car elle ne génère pas de revenus d'exploitation. Il n'y a pas de politique de versement de dividendes. La Société n'a aucune exigence en matière de capital à laquelle elle est soumise en vertu de règles extérieures, exigences réglementaires ou contractuelles, à moins qu'elle complète un placement accréditif, dans quel cas, les fonds sont réservés aux travaux d'exploration (et la Société était conforme durant l'année).

8. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

8.1 Salaires

	Exercice 19	Exercice 18
	\$	\$
Salaires et primes	1 350 744	1 153 221
Jetons administrateurs	65 500	64 500
Avantages sociaux	116 242	73 585
	1 532 486	1 291 306
Moins : salaires et charges sociales capitalisés aux actifs d'E&E	(911 623)	(751 018)
Salaires présentés à l'état du résultat global	620 863	540 288

8.2 Rémunération à base d'actions

	Exercice 19	Exercice 18
	\$	\$
Rémunération à base d'actions	282 737	297 041
Moins : rémunération à base d'actions capitalisée aux actifs d'E&E	(103 240)	(104 646)
Rémunération à base d'actions présentée à l'état du résultat global	179 497	192 395

La Société a un régime d'options d'achat d'actions (le « régime »). Le nombre d'actions ordinaires attribué est déterminé par le conseil d'administration. Le 15 février 2018, le conseil d'administration a approuvé une augmentation du nombre d'actions pouvant être émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions, soit de 5 400 000 à 5 790 000 actions. De plus, le régime a été modifié pour permettre la prolongation de l'échéance lors de période d'interdiction de transiger. Ces modifications au régime ont été approuvées par la Bourse. Le prix d'exercice de toute option attribuée dans le cadre du régime sera établi par le conseil d'administration au moment de l'attribution et ne pourra être inférieur au cours de clôture le jour précédant l'octroi. La durée d'une option ne dépassera pas dix ans à compter de la date d'attribution. Les options sont normalement acquises à raison de 1/6 par 3 mois à partir de la date de l'octroi, à moins qu'il ne soit décidé autrement par le conseil d'administration.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018

8. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (SUITE)

Le 15 février 2018, la Société a octroyé à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants 570 000 options d'achat d'actions, au prix de 0,89 \$, valables pendant 10 ans. Ces options ont été octroyées à une valeur égale à celle du marché à la clôture la veille de l'octroi. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 245 100 \$ soit une juste valeur de 0,43 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 2,22 %, volatilité prévue de 48 %, aucun dividende par action et durée prévue des options de 6 ans. Cette durée prévue a été estimée en considérant des situations comparables pour des sociétés similaires à la Société. La volatilité prévue est déterminée en calculant la volatilité historique du prix des actions ordinaires de la Société précédant la date d'émission et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options.

Le 18 février 2019, la Société a octroyé à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants 580 000 options d'achat d'actions, au prix de 1,03 \$, valables pendant 10 ans. Ces options ont été octroyées à une valeur égale à celle du marché à la clôture la veille de l'octroi. La juste valeur de ces options d'achat d'actions s'élève à 295 800 \$ soit une juste valeur de 0,51 \$ par option. La juste valeur des options octroyées a été estimée à l'aide du modèle Black-Scholes à partir des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 1,82 %, volatilité prévue de 50,7 %, aucun dividende par action et durée prévue des options de 6 ans. Cette durée prévue a été estimée en considérant des situations comparables pour des sociétés similaires à la Société. La volatilité prévue est déterminée en calculant la volatilité historique du prix des actions ordinaires de la Société précédant la date d'émission et pour une période correspondant à la durée de vie prévue des options.

Les opérations sur les options d'achat d'actions en circulation se détaillent comme suit :

	Exercice 19		Exercice 18	
	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée	Nombre d'options	Prix moyen pondéré de levée
		\$		\$
Solde au début de l'exercice	3 760 000	1,07	3 190 000	1,10
Octroyées	580 000	1,03	570 000	0,89
Exercées	(20 000)	0,60	-	-
Solde à la fin de l'exercice	4 320 000	1,07	3 760 000	1,07
Solde à la fin de l'exercice exerçable	3 933 334	1,07	3 363 334	1,09

Les options d'achat d'actions en circulation et exerçables au 30 septembre 2019 sont les suivantes :

Nombre d'options en circulation	Nombre d'options exerçables	Prix de levée	Date d'expiration
		\$	
260 000	260 000	1,76	17 février 2021
315 000	315 000	1,54	16 février 2022
20 000	20 000	1,61	27 février 2022
345 000	345 000	1,25	19 février 2023
605 000	605 000	0,85	20 février 2024
430 000	430 000	0,60	13 août 2025
500 000	500 000	1,10	11 août 2026
50 000	50 000	1,13	23 novembre 2026
545 000	545 000	1,14	21 février 2027
100 000	100 000	1,04	10 mai 2027
570 000	570 000	0,89	15 février 2028
580 000	193 334	1,03	18 février 2029
4 320 000	3 933 334		

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018

8. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL (SUITE)

8.3 Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société incluent les membres du conseil d'administration ainsi que le président, le vice-président exploration et la chef de la direction financière. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	Exercice 19	Exercice 18
	\$	\$
Avantages à court terme		
Salaires incluant les primes et avantages sociaux	489 551	476 712
Honoraires	70 088	73 898
Honoraires enregistrés dans les frais d'émission d'actions	11 775	9 570
Salaires incluant les primes et avantages capitalisés dans les frais d'E&E	147 761	122 947
Avantages à long terme		
Rémunération à base d'actions	157 351	185 532
Rémunération à base d'actions capitalisée dans les frais d'E&E	24 417	25 176
Total de la rémunération	900 943	893 835

Le 1^{er} janvier 2015, la Société a conclu des contrats d'emploi amendés avec certains membres de la haute direction, lesquels prévoient, entre autres, une indemnité de départ équivalente à la rémunération de 12 mois à 18 mois de salaire de base dans le cas d'une cessation d'emploi sans motif valable ou d'un changement de contrôle. De plus, le 1^{er} janvier 2015, la Société a conclu un contrat de services consultatifs avec un membre de la haute direction, lequel prévoit, entre autres, une somme forfaitaire équivalente à la rémunération de 18 mois de services consultatifs dans le cas d'une terminaison du contrat sans motif valable ou d'un changement de contrôle.

8.4 Transactions entre parties liées

En plus des montants divulgués à la note 8.3 sur la rémunération des principaux dirigeants, voici les transactions entre parties liées :

Dans le cours normal des affaires :

- Une société au sein de laquelle un dirigeant est associé a facturé des honoraires totalisant 147 281 \$ (69 469 \$ durant l'Exercice 18) dont 38 626 \$ (51 026 \$ durant l'Exercice 18) ont été comptabilisés à l'état du résultat global et 108 655 \$ (18 443 \$ durant l'Exercice 18) ont été comptabilisés comme frais d'émission d'actions.
- Une société contrôlée par une dirigeante a facturé des honoraires totalisant 57 113 \$ (47 634 \$ durant l'Exercice 18) pour son équipe ;
- Au 30 septembre 2019, le montant dû aux parties liées s'élevait à 5 067 \$ (4 581 \$ au 30 septembre 2018).

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018

9. PERTE NETTE PAR ACTION

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat de l'année divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année. En calculant le résultat dilué par action, les actions ordinaires potentielles, telles que les options et les bons de souscription, n'ont pas été prises en considération, car leur conversion aurait pour effet de diminuer la perte par action et aurait donc un effet anti dilutif. Les informations sur les options et les bons de souscription en circulation ayant un effet potentiellement dilutif sur le résultat par action futur sont présentées aux notes 7 et 8.

	Exercice 19	Exercice 18
	\$	\$
Résultat net	(1 142 784)	(807 530)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	66 020 362	59 302 366
Résultat de base et diluée par action	(0,02)	(0,01)

10. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La dépense d'impôt différé est constituée des éléments suivants :

	Exercice 19	Exercice 18
	\$	\$
Dépense d'impôt différé	113 124	-
Prime sur émission d'actions accréditives	(1 554 552)	(694 070)
Total du recouvrement d'impôt	(1 441 428)	(694 070)

Les différences entre la provision pour impôt figurant sur les états financiers et la provision pour impôt calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné canadien se détaillent comme suit :

	Exercice 19	Exercice 18
	\$	\$
Résultat net avant impôts sur les bénéfices	(2 584 212)	(1 501 600)
Impôts au taux d'imposition de base combiné fédéral et provincial de 26,60 % (26,70 %)	(687 400)	(400 927)
Dépenses non déductibles	47 700	51 369
Incidence fiscale de la renonciation aux déductions de dépenses admissibles en faveur des porteurs d'actions accréditives	1 089 200	605 619
Amortissement des primes sur les actions accréditives	(1 554 552)	(694 070)
Différences temporelles non comptabilisées	(364 276)	(262 911)
Autres éléments	27 900	6 850
Attributs fiscaux expirés	-	-
	(1 441 428)	(694 070)

La réalisation de bénéfices imposable est dépendante de plusieurs facteurs, incluant la vente de propriétés. Les actifs d'impôts différés sont reconnus seulement dans la mesure où il est probable que suffisamment de bénéfices imposables futurs seront réalisés afin de permettre de récupérer l'actif correspondant. En conséquence, certains actifs d'impôt différés n'ont pas été comptabilisés : ces actifs d'impôts différés non comptabilisés totalisent 276 000 \$ (639 000 au 30 septembre 2018).

Les composantes importantes des actifs et passifs d'impôt différés sont les suivantes :

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018

10. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (SUITE)

	Au 30 septembre 2019	Au 30 septembre 2018
	\$	\$
Actifs d'impôts différés		
Pertes autres qu'en capital	2 999 000	2 599 000
Dons	23 000	25 000
Frais d'émission d'actions et de bons de souscription	122 000	98 000
Total des actifs d'impôts différés	3 144 000	2 722 000
Passifs d'impôts différés		
Actifs d'E&E	2 863 000	2 083 000
Gain non-réalisé sur actions cotées	5 000	-
Total des passifs d'impôts différés	2 868 000	2 083 000
Actifs d'impôt différés non reconnus	276 000	639 000

Au 30 septembre 2019, les dates d'expiration des pertes disponibles afin de réduire les bénéfices imposables futurs sont les suivantes:

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2026	84 000	69 000
2027	126 000	112 000
2027	177 000	183 000
2028	540 000	514 000
2029	645 000	631 000
2030	726 000	713 000
2031	677 000	663 000
2032	748 000	736 000
2033	906 000	891 000
2034	760 000	749 000
2035	820 000	811 000
2036	1 062 000	1 048 000
2037	1 360 000	1 343 000
2038	1 275 000	1 261 000
2039	1 501 000	1 476 000

Tous les travaux d'exploration imposés par les financements accréditifs de novembre 2017 ont été réalisés avant le 30 septembre 2018. De même, tous les travaux d'exploration imposés par les financements accréditifs de décembre 2018 ont été réalisés avant le 30 septembre 2019.

11. CONTRAT DE LOCATION SIMPLE

Les paiements minimaux futurs de location s'établissent comme suit (en prenant pour hypothèse que l'indice du prix à la consommation sera le même que celui du rapport de septembre 2019 pour 12 mois émis par Statistique Canada, soit 1,9 %) :

	Au 30 septembre 2019
	\$
Moins d'un an	33 507
De 1 à 5 ans	48 797
Plus de 5 ans	-
Total	82 304

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018

11. CONTRAT DE LOCATION SIMPLE (CONT'D)

En février 2016, la Société a renouvelé le bail pour une période de cinq ans, soit de mars 2017 jusqu'en février 2022. Le loyer de la première année est de 31 432 \$ et sera par la suite indexé annuellement selon le plus élevé de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation et 2,5 %. La Société est aussi responsable de sa quote-part proportionnelle de la surtaxe pour immeubles non résidentiels et la taxe d'eau. La Société aura l'option de renouveler le bail pour une période additionnelle de 3 ans aux mêmes conditions.

Les paiements au titre de la location comptabilisés en charges au cours de l'année financière totalisent 36 583 \$ (35 832 \$ durant l'Exercice 18). Ce montant représente les paiements minimaux au titre de la location.

12. INSTRUMENTS ET RISQUES FINANCIERS

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société. La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives. Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que la politique en matière de gestion des risques financiers se détaillent comme suit:

12.1 Risques de marché

Risque lié à la juste valeur du taux d'intérêt

Puisque les certificats de placement garantis sont à taux d'intérêt fixe, la Société n'est pas exposée au risque de fluctuation de taux d'intérêt. Les autres actifs et passifs financiers ne portent pas d'intérêt et donc n'exposent pas la Société à des risques liés aux taux d'intérêt.

Risque lié aux actions cotées

Le risque de marché des actions cotées est le risque que la juste valeur d'un instrument financier varie en raison de la conjoncture dans le secteur minier canadien et des fluctuations des marchés boursiers. En ce qui concerne les placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, une variation de plus ou moins 20 % des cours du marché au 30 septembre 2019 se solderait par une variation du résultat net estimée à 14 000 \$.

12.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une des parties à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Société est assujettie à des risques de crédit par la trésorerie et équivalents de trésorerie, les placements et les comptes débiteurs. La Société réduit le risque de crédit en maintenant une partie de la trésorerie et équivalents de trésorerie et ses placements dans des instruments financiers détenus chez une banque à charte canadienne, un courtier détenu par une banque à charte ou une société indépendante courtier en valeurs mobilières membre du Fonds canadien de protection des épargnants.

Durant l'Exercice 19, les placements comprennent des certificats de placement garanti par des banques canadiennes ou par le Fonds canadien de protection des épargnants. La Société vise à signer des ententes de partenariat avec des sociétés établies et elle suit leur situation de trésorerie de près afin de réduire les risques de crédit sur les comptes débiteurs. La valeur comptable de la trésorerie et équivalent de trésorerie et des investissements représente le risque de crédit maximum. Néanmoins, la direction considère le risque de crédit minimal et davantage de divulgation ne serait pas significative.

Exploration Midland inc.

Notes afférentes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018

12. INSTRUMENTS ET RISQUES FINANCIERS (SUITE)

12.3 Risque de liquidités

Le risque de liquidités est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Au 30 septembre 2019, la Société avait suffisamment de liquidités pour prendre en charge ses passifs financiers et les passifs financiers futurs provenant de ses engagements existants. Tous les comptes créditeurs et charges à payer sont moins de 31 jours.

12.4 Juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, comptes débiteurs, placements, comptes créditeurs et charges à payer et avances reçues pour travaux d'exploration à venir est considérée être une approximation raisonnable de leur juste valeur de par leur maturité à court terme et ainsi que des termes contractuels de ces instruments.

La juste valeur estimative est établie à la date de l'état de la situation financière en fonction de l'information pertinente sur le marché et d'autres renseignements sur les instruments financiers.

La juste valeur des actions cotées évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net est établie au moyen du cours de clôture dans le marché actif le plus avantageux pour cet instrument auquel la Société a facilement accès et ainsi est classée comme niveau 1 dans la hiérarchie des justes valeurs.

13. INFORMATIONS ADDITIONNELLES RELATIVEMENT AU TABLEAU DE TRÉSORERIE

	Exercice 19	Exercice 18
	\$	\$
Rémunération à base d'actions incluse dans les frais d'E&E	103 240	104 646
Additions aux propriétés d'exploration et aux frais d'E&E inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer	784 266	437 789
Acquisition d'actifs miniers par l'émission d'actions	-	507 636
Crédits d'impôt à recevoir comptabilisés en réduction des frais d'E&E	1 540 507	803 427
Exercice de bons de souscription imputé au capital social	-	141 850
Exercice d'options d'achat d'actions imputé au capital social	5 200	-
Intérêts reçus	209 572	159 215

14. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 4 décembre 2019, la Société a complété un placement privé par l'émission d'un total de 1 338 392 actions accréditatives à 1,10 \$ chacune pour un produit brut total de 1 472 231 \$. À cette date, le cours de clôture des actions à la Bourse étaient de 0,79 \$, ainsi la valeur résiduelle attribuée à l'avantage lié à la renonciation des actions accréditatives est de 0,31 \$ pour une valeur totale de 414 902 \$ créditée au passif lié à la prime sur les actions accréditatives. Dans le cadre du placement privé, la Société a payé des honoraires d'intermédiation de 59 257 \$. Des administrateurs et dirigeants ont participé à ce placement pour un montant total de 174 900 \$ selon les mêmes conditions que les autres investisseurs.